

# De la métaphysique de la lumière à l'héliocentrisme

## La vision du Soleil selon Valérien Magni

TOMÁŠ NEJESCHLEBA

*Department of Philosophy, Palacky University*

*République Tchèque*

[Tomas.Nejeschleba@upol.cz](mailto:Tomas.Nejeschleba@upol.cz)

*Traduit du tchèque par Zuzana Hildenbrand*

RÉSUMÉ. – La vision du Soleil du moine capucin Valérien Magni (1586-1661), grand politicien ecclésiastique et critique de la philosophie aristotélicienne, varie en fonction de son adoption successive de l'héritage de Galilée. Le Soleil apparaît d'abord en tant que notion faisant partie de sa logique, où il figure dans des propositions telles que « Le Soleil brille » que Magni considère comme nécessairement valables. Ensuite, le Soleil réapparaît dans sa théorie de la connaissance, où il prend les phrases « Le Soleil brille » et « Le Soleil se meut » pour un « *per se notum* » sensoriel. En tant qu'héritier de l'illuminisme, Magni voit dans la lumière le principe épistémologique et ontologique clé et est partisan de « l'héliocentrisme métaphysique » propre à la Renaissance. Petit à petit, sous l'influence de ses expériences avec le *vacuum* qui ont confirmé la validité de la physique de Galilée, Magni s'oriente cependant aussi vers l'héliocentrisme cosmologique et tente de trouver des liens entre la métaphysique de la lumière et la physique de Galilée, qu'il considère toutes les deux en accord parfait avec le christianisme.

ABSTRACT. – The concept of the Sun formulated by the Capuchin friar Valerianus Magni (1586-1661), a renowned religious politician and a critic of Aristotelian philosophy, varies in line with his progressive adoption of Galileo Galilei's legacy. The Sun first appears as a notion forming part of his logic, where it arises in statements such as "The Sun shines," which Magni considers to be an undeniable fact. It also re-emerges in his theory of knowledge, where the assertions "The Sun shines," and "The Sun moves," are considered sensory "*per se notum*". As an heir to Illuminism, he regards light as the key epistemological and ontological principle, and is an advocate of the Renaissance theory called "Metaphysical Heliocentrism". Gradually however, impressed by his successful vacuum experiments, which confirmed the validity of Galilean physics, Magni eventually also adopts Cosmological Heliocentrism and strives to find parallels

between the metaphysics of light and Galilean physics, both of which he considers to be fully consistent with Christianity.

MOTS-CLÉS. – Magni, Valérien — Histoire de la philosophie du XVII<sup>e</sup> siècle — Soleil (histoire du) — Lumière (métaphysique de la) — Héliocentrisme

### Plan de l'article

1. Le Soleil comme objet et condition de la cognition
2. Le mouvement du Soleil
3. Le Soleil comme principe de l'ontologie et de la philosophie naturelle

Le moine capucin Valeriano Magni, un grand politicien ecclésiastique, provincial de l'ordre des frères Capucins et légat de la congrégation *De propaganda fide*, ne compte pas aujourd'hui parmi les représentants connus de la pensée du XVII<sup>e</sup> siècle, mais à son époque, ses ouvrages et ses actes firent sensation non seulement en Europe centrale, où il passa la majorité de sa vie, mais également au-delà de ses frontières (Nejeschleba, 2015 ; Cygan, 1989). Son attitude anti-jésuite tranchée attira l'attention de Blaise Pascal qui, dans ses fameuses *Provinciales* (précisément dans sa quinzième lettre), se réfère à Magni en tant que témoin de la morale jésuite ambiguë (Pascal, 1656/2010). L'ouvrage théologique polémique de Magni *De acatholicorum regula credendi judicium* (1628) eut un retentissement dans toute l'Europe protestante et inspira des représentants de diverses Églises protestantes qui réagirent dans leurs traités à la critique valérienienne des règles de la foi, proclamées par les biblistes (Magni, 1941 ; Novara, 1937). Et ce furent avant tout ses expériences prouvant l'existence du vide, dont la description fut publiée plusieurs fois, qui éveillèrent des réactions violentes non seulement auprès des adversaires du vide, mais aussi auprès des partisans de la physique moderne, accusant Magni de plagiat (Magni, 1647 ; Petit, 1647 ; Fandon d'Andon, 1978 ; Dear, 1995, pp. 187-190).

Ce fut la lecture de Galileo Galilei qui amena Magni aux expériences avec le vacuum. Le capucin s'efforça même de faire publier les *Discorsi* de Galilée, qui l'avaient guidé vers ces expériences, à l'imprimerie de l'évêque d'Olomouc, le cardinal Dietrichstein. Les résultats positifs de ses expériences, qui prouvaient la légitimité des réformes de la physique de Galilée, incitaient petit à petit Magni à accepter l'héliocentrisme (Cygan, 1969 ; Galilei, 1638, p. 64 [*Giornata prima*])<sup>1</sup>. Le légat de la congrégation *De propaganda fide* et candidat au poste de cardinal s'inquiète au début d'être traité de la même manière que le physi-

1. Magni, 1649, pp. 4-5 : « Porro ex opusculo quodam Galilaei de Galilaeis cognoveram, quod per mechanica instrumenta non sit possibile aquam elevari in sistula [...] ».

cien italien ; mais plus tard, il se proclame avec fierté héritier de Nicolas Copernic et de Galilée en astronomie, ainsi que disciple, en physique, du même Galilée, et de William Gilbert<sup>2</sup>.

En tant que membre de l'ordre capucin, Magni s'appuie en même temps dans sa philosophie sur les autorités de l'ordre, saint Augustin et saint Bonaventure (Elpert, 2008 ; Bérubé, 1974 ; Bérubé, 1984 ; Boehm, 1965). Il a pour objectif de réformer la philosophie qui, dans sa forme finale en tant que « philosophie chrétienne », doit se fonder, à la différence de la scolastique aristotélicienne, sur la tradition platonicienne antique, médiévale et de la Renaissance, tout en prenant en considération les acquis de la physique et de la science moderne, qui feront sa partie intégrante<sup>3</sup>. Dans ce contexte, la conception du Soleil évolue dans la pensée de Magni. Non seulement le Soleil gagne une position centrale dans le cadre de la métaphysique néoplatonicienne, mais il devient le centre également du point de vue cosmologique et le principe clé dans le domaine de la philosophie naturelle.

L'objet de la présente étude est de décrire cette métamorphose de la notion de Soleil chez Magni. Du point de vue chronologique, cette notion apparaît d'abord en tant que terme dans son projet de réforme de la logique syllogistique, ensuite dans ses traités métaphysiques, jusqu'à ce qu'il lui consacre des traités séparés qui soulignent sa position centrale dans la philosophie naturelle. Du point de vue systématique, le Soleil dans l'œuvre de Magni apparaît dans différents contextes : 1) en logique, en tant que terme figurant dans des propositions et syllogismes ; à cela est liée la problématique de la cognition et de la certitude de celle-ci ; 2) en cosmologie, précisément au sujet du mouvement des corps célestes, ce qui n'est pas surprenant à l'époque donnée ; 3) en métaphysique et en philosophie naturelle, en rapport avec l'illuminisme et la notion de la lumière. Pour présenter le raisonnement de Magni, nous allons nous appuyer non seulement sur ses écrits publiés en version imprimée, mais aussi sur son œuvre manuscrite, en particulier sur deux traités intitulés *De systemate solis* qui, jusqu'à présent, n'ont jamais été analysés<sup>4</sup>.

2. Magni, 1648, p. 12 : « *Ego suscipio in astrologia Ioannem [sic] Copernicum, in eadem facultate et nonnullis quaestionibus physicis Galileum de Galileis, in revelata occulta natura Magnetis, quae rite cognita, aperit viam perscrutanti structuram machinae mundanae, Gulielmum Rhobertum Anglum* ».

3. Pour la philosophie de Magni, cf. Vasoli (1980), Blum (1998, pp. 102-116 [« Philosophie als Programm : Valerian Magni »]), et Sousedík (1982 ; 2009, pp. 114-139).

4. Le premier traité *De systemate solis* fut à l'origine intitulé *De ente creato. Liber I. De Astro solis* (barré dans le manuscrit), il compte 9 feuilles manuscrites au total. Le deuxième traité est probablement plus récent, car il porte déjà un titre de série *Tractatus 19. De systemate*

## 1. Le Soleil comme objet et condition de la cognition

Dans ses premières œuvres déjà, Valérien Magni s'efforce de présenter ses idées de manière incontestable, c'est-à-dire sous une forme strictement logique. La logique est selon lui l'outil sans lequel la pensée humaine tomberait dans le chaos. Les écrits de Valérien ressemblent donc souvent à un système de propositions qui s'enchaînent par l'intermédiaire de justifications syllogistiques. Les syllogismes de Magni, construits autour des modalités « nécessaire » et « impossible » (Hubka, s. d.), se fondent sur des propositions incontestables, ce qui rappelle le mode géométrique (*mos geometricus*) de philosopher, propre aux contemporains rationalistes de Magni<sup>5</sup>. Et dans son œuvre théologique de 1641, il présente déjà deux propositions élémentaires qu'il juge nettement vraies : 1) Le Soleil brille. 2) Le tout est plus grand que la partie<sup>6</sup>.

La présence de la seconde proposition n'est pas surprenante dans ce contexte : il s'agit du neuvième principe ordinaire des *Éléments de géométrie* d'Euclide dont on se servait souvent depuis le Moyen Âge déjà comme prémisses pour la construction syllogistique du savoir. Mais pourquoi la proposition « Le Soleil brille » fait-elle aussi partie des propositions à valeur de vérité indubitable ? Magni ne la considère pas comme une proposition analytique. Selon lui, il s'agit au contraire d'un jugement *a posteriori* vrai, pour utiliser la terminologie moderne<sup>7</sup>. Un an plus tard, dans un de ses premiers ouvrages philosophiques *De luce mentium et ejus imagine* (Rome, 1642), Magni écrit que le Soleil est visible en soi : voilà pourquoi son existence n'a jamais été remise en

---

*solis* ; il contient 15 feuilles manuscrites et est partiellement identique au premier traité qui aurait pu être sa première version. Les deux traités sont déposés aux archives du couvent des Capucins à Vienne, non catalogués. Pour l'œuvre manuscrite, cf. Cygan (1972 ; 1989, pp. 287-302).

5. Magni s'inspire de manière autonome de la géométrie euclidienne et honore Euclide dans ses œuvres comme un penseur éclairé. L'œuvre de René Descartes lui reste inconnue ; il ne l'a vraisemblablement pas lue malgré les recommandations de Marin Mersenne en 1645 (cf. Blum, 1998, p. 116 ; Mersenne, 1977, pp. 478-479 [lettre n°1388 : Mersenne à Holsenius, 15 septembre 1645] ; Mersenne, 1647, p. vii).
6. Magni, 1641, pars II, I, 2, 7 : « *Judicia vero, de quibus quaeri potest vera non sint, an falsa, nuncupatur propositiones, quarum aliquae immediate iudicantur verae : v. g. Sol lucet. Totum est maius sua parte* ».
7. La terminologie kantienne n'est pas utilisée ici par hasard. Selon S. Sousedík (1982b ; 2009, pp. 114-138), la philosophie de Valérien contient des motifs transcendants et est en quelque sorte l'anticipation du transcendantalisme kantien. L'interprétation de Sousedík a été remise en cause par Camille Bérubé (1984) qui a, au contraire, souligné les éléments augustino-bonaventuriens de sa pensée.

cause ; il serait ridicule de se demander si le Soleil brille<sup>8</sup>. La proposition « Le Soleil brille » est incontestable, on lui accorde une nécessité qui découle de la nature<sup>9</sup>. Il s'agit d'une « proposition immédiate » qu'on désigne comme vraie<sup>10</sup>. C'est une proposition « évidente en elle-même », parce qu'elle décrit une expérience immédiate, une simple perception<sup>11</sup>. Magni utilise ici la notion « *dictio* », qui est la « simple cognition d'une chose isolée », en comparaison avec le jugement (*judicium*) et l'illation (*illatio*) (Vasoli, 1980, p. 97).

Dans ses œuvres plus tardives, Magni développe sa propre classification des propositions incontestables, c'est-à-dire évidentes en elles-mêmes, qu'il appelle, en continuité de la tradition médiévale, *per se nota* (Tuninetti, 1996). Il distingue des *per se nota* sensoriels et rationnels et pour le premier type, il cite à nouveau les propositions à propos du Soleil : « Je vois le Soleil » correspond au premier *per se notum*, tandis que « Je suis conscient que je vois le Soleil » correspond au *per se notum* de l'expérience de cette sensation (*sensatio*<sup>12</sup>). La différence entre ces deux types consiste en une différence entre la cognition directe et la cognition réfléchie, ce qui est une autre différence des *per se nota*<sup>13</sup>.

Que le Soleil brille est un fait incontestable, évident en soi en tant que premier objet d'une expérience sensorielle immédiate. Mais Magni insiste aussi sur son rôle dans l'épistémologie car selon lui, le Soleil qui brille est également la condition de la possibilité de la cognition sensorielle. Cette opinion insolite résulte de la combinaison de l'enseignement scolastique sur les corps en tant qu'objets de la cognition sensorielle et de la métaphysique de la lumière propre au Moyen Âge et à la Renaissance, qui considérait la vue comme la capacité sensorielle la plus importante. Contrairement à Aristote qui, parmi tous les sens, mettait l'accent sur le toucher (Freeland, 1992), Magni affirme que c'est uni-

8. Magni, 2016, p. 40 [cap. 1] : « *Ab orbe condito non fuit quaesitum, utrum Sol existat ; eo quod Sol sit per se visibilis* » ; Magni, 2016, p. 86 [cap. 13] : « *non secus ac ridicule aliquis quaerat, utrum Sol luceat ?* ».

9. Magni, 1648, p. 2 : « *rationatio ex necessitate naturali, [...] v. g. Sol lucet necessario* ».

10. Magni, 1648, p. 17 : « *Propositio enim est vel immediata, vel mediata. Illam dicimus immediatam, cuius habitudo iudicatur vera, nullo notiore termino adminiculante : v. g. Sol lucet* ».

11. Magni, 2016, p. 82 [cap. 13] : « *[...] video Solem, quem intellectu adverto. Haec operatio dicitur simplex apprehensio, quam ego nomino dictionem* ».

12. Magni, 1648, p. 50 [Tractatus de per se notis] : « *Nos cognoscimus et sensu et intellectu. Hinc quatuor differentiae per se notorum. Scilicet Primo nota per sensum, v. g. Sol visus. Primo nota per intellectum, ut Totum est maius sua parte. Meae sensationes mihi per se notae : v. g. Sum conscius me videre Solem. Sum conscius me imaginari Solem. Demum meae intellectiones : Sum conscius me intelligere, quod Totum sit maius sua parte* ».

13. Magni, 1660, p. 8 [pars III, tr. 9] : « *Noscuntur autem actu directo vel reflexo* ».

quement par l'intermédiaire de la vue que l'on apprend à connaître les corps tels quels : leur masse, leur forme et leur couleur. Les autres sens, c'est-à-dire l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, ne servent qu'à connaître les qualités des corps, qui éveillent des sentiments soit positifs soit négatifs dans l'âme sensorielle, mais ne permettent pas de connaître les corps tels quels<sup>14</sup>. Il en découle d'une part que Magni met en avant l'étalement dans l'espace en tant que caractéristique fondamentale des corps<sup>15</sup> et, d'autre part, que la condition indispensable pour que cet étalement dans l'espace soit perceptible est la lumière qui illumine les corps, donc sa forme<sup>16</sup>.

Le Soleil, source primaire de la lumière sensorielle, gagne ainsi en importance en tant que condition de la cognition sensorielle des corps. Non seulement la lumière du Soleil illumine les corps et les rend ainsi perceptibles, mais, selon Magni, le Soleil est même la cause transcendante et immanente de la cognition sensorielle. Le Soleil en tant que cause externe crée en fait une lumière similaire dans nos yeux et cette lumière fait partie immanente de celui qui prend connaissance des choses<sup>17</sup>. Nous apprenons à connaître grâce à cette lumière qui, au niveau de l'intellect, est la lumière de la pensée (*lux mentium*<sup>18</sup>) : elle n'est pas qu'une métaphore ou une analogie de la lumière externe ; elle lui est identique (Blum, 1998, p. 107). La lumière créée par le Soleil est le principe immanent de celui qui prend connaissance des choses, il est le début de la réflexion et de l'autoréflexion sur laquelle Magni se focalise dans son œuvre et en fait la partie essentielle de sa philosophie.

14. Magni, 2016, p. 46 [cap. 2] : « *Corpora sunt totale subjectum cognitionis sensitivae [...]. Ens est totale subjectum intellectivae cognitionis [...]. Speciem coloris duntaxat, et consequenter datae corporeae molis et figurae, lux defert a corpore in videntis pupillam, reliquas sensibiles qualitates sensu non cognoscimus, sed inde sentimus jucunditatem vel molestiam* ».

15. Mais pas de la même manière que René Descartes pour qui l'étalement dans l'espace est le résultat de l'abstraction mentale.

16. Magni, 2016, p. 46 [cap. 2] : « *Lux sensibilis est per se visibilis. Corpora vero qua corpora, si non sint a luce illuminata, sunt invisibilia* ».

17. Magni, 1648, p. 211 [*tractatus de peripatu*] : « *Sol producit transeunter in meos oculos lumen sibi simillium, quod passive suscipio, quae passiva susceptio non est videre aut imaginari solem, aliquin et specula, eatenus illuminata, active viderent, et immaginarentur, imaginatio enim est partus lucis de luce, it aut lux parta immaneat parturienti, non ut subiecto, moto de potentia ad actum, sed ut principio saecundo. Ita ut active imaginari non sit pati a movente, sed activum videre, cui motui vitali nullum respondet mobile* ».

18. Magni parle de la lumière des pensées au pluriel, car en rapport avec la tradition augustinienne, il identifie au final cette lumière à Dieu, qui est la lumière pour tous les êtres pensants.

En tant que philosophe de la confiance en soi, Magni, qui philosophe à partir de l'*egoitas* (Blum, 1998, p. 108 ; Sousedík, 1982a) et s'excuse même pour son solécisme (« moi seul » [Magni, 2016, p. 134, cap. 22]), devrait se poser des questions sur la véracité de la cognition sensorielle du monde externe. Il semble néanmoins qu'il ne propose pas de solution complète au problème de l'existence du monde externe (Sousedík, 1982b, pp. 95-99). Il ne problématise pas la phrase « Le Soleil brille » et la considère comme évidente en elle-même. Dans sa dernière œuvre, *Opus philosophicum*, dont le troisième volume est resté inachevé en manuscrit, il évolue en revanche vers une certaine relativisation de la cognition sensorielle et relativise à nouveau, en particulier, les propositions sur le Soleil. Dans son traité *De systemate solis* (qui portait à l'origine le titre *De astro solis*), Magni cite comme une proposition ordinaire, considérée comme vraie, celle qui consiste à dire que le Soleil illumine tous les corps. Il fait remarquer cependant que ce n'est que l'âme humaine qui est illuminée par le Soleil. Quand on affirme, de la même manière, que le Soleil réchauffe les corps, en réalité ce n'est que l'âme sensorielle de l'homme qui ressent du plaisir ou du déplaisir à la chaleur produite par le Soleil<sup>19</sup>. Cette relativisation prend en compte le caractère réfléchi de notre cognition, mentionné ci-dessus, mais Magni ne semble pas la développer davantage. Dans la deuxième partie de la version imprimée de son *Opus philosophicum*, il reprend au contraire sa conception des *per se nota*, et dans le deuxième traité de même nom *De systemate solis*, qui n'est également conservé que sous forme manuscrite, il ne se consacre pas à ce problème.

## 2. Le mouvement du Soleil

Ce ne sont pas uniquement les phrases « Le Soleil illumine » et « Le Soleil réchauffe » que Magni considère comme évidentes en elles-mêmes. Il y rajoute la phrase « Le Soleil se meut » (ou bien « Le Soleil est mû »)<sup>20</sup>. Comment les propositions de Magni sont-elles liées à sa prétendue acceptation de l'héliocentrisme ?

19. Valerian Magni, *De systemate solis*, manuscrit, Archives du couvent des Capucins à Vienne, non catalogué : « *Sunt duo, illuminare et calefacere, quibus nil est nobis evidentius [...] per se noscimus sine errore... putamus solem illuminare corpora nostri systematis [...] sed nil illuminatur a sole praeter animam sensibilem, anima vero videntis illuminatur suscepto oculus luce [...] existimamus calefacere solis [...] illa vitalis iucunditas aut molestia est ipsius animae* ».

20. Magni, 1648, p. 49 [*tractatus de per se notis*] : « *Sunt quaedam per se noscibilia, quae facillime noscas, puta Sol lucet, Sol calefacit, Sol movetur* ».



Magni parle d'abord du mouvement du Soleil dans le contexte de la logique et de la théorie de la connaissance. Dans le *De luce mentium* de 1642, les propositions sur le Soleil apparaissent en rapport avec sa présentation de la syllogistique, en particulier en rapport avec la justification du fait que chaque syllogisme dépend d'une proposition générale qui est nécessairement valable et à la fois non déduite d'une expérience sensorielle. Le syllogisme est formulé comme suit : 1) Le Soleil se meut. 2) Ce qui se meut acquiert nécessairement son mouvement grâce à autre chose. 3) Le Soleil est donc mis en mouvement par autre chose.

Au point de départ se trouve une expérience sensorielle : « Vois-tu le Soleil se déplacer de l'Est vers l'Ouest ? Je le vois ». Car « J'ai levé mon regard vers le ciel et j'ai vu le Soleil monter depuis l'Est, puis une fois midi passé, il s'est tourné vers l'Ouest ». Cette donnée sensorielle mène à l'affirmation « Le Soleil se meut ». Ensuite, Magni se consacre à la véracité de la proposition « Tout ce qui se meut acquiert nécessairement son mouvement grâce à autre chose ». Selon lui, on ne peut pas aboutir à ce constat grâce à une expérience sensorielle mais grâce à l'introspection ; l'Homme doit « se réfugier à l'intérieur de son esprit et considérer la chose attentivement »<sup>21</sup>. Bien que le raisonnement de Magni n'ait pas pour objectif de confirmer ou de réfuter un système cosmologique, mais de mettre en avant le rôle de l'introspection augustinienne dans le processus de la cognition et dans toute la philosophie, la proposition sur le mouvement du Soleil est présentée ici comme vraie, car elle est issue d'une expérience sensorielle évidente en elle-même. De façon similaire, dans sa *Logique* de 1648, il donne l'exemple suivant de rationalisation (*ratiocinatio*), c'est-à-dire du « mouvement rationnel du connu vers l'inconnu » : « Grâce à ma vue, je vois le Soleil directement, par quoi je confirme immédiatement le mouvement.

21. Magni, 2016, p. 42 [cap. 2] : « *Videsne, ut Sol movetur ab ortu in occasum ? Video, inquis. Quaero : Utrum Sol aliquo motore moveatur ? Quis dubitat ? ais. Omne enim, quod movetur, necessario movetur ab alio. Optime. Sic ergo argumentaris : Sol movetur. Id, quod movetur, necessario movetur ab alio. Ergo Sol movetur ab alio. Nunc ergo dicito : Quis tibi detexit motorem Solis ? hunc enim nullo sensu cognovisti, et tamen certus es existere ens, quod Solem moveat. At dicito prius : Quomodo cognovisti hanc propositionem : Sol movetur ? Inquis. Oculis directis in coelum vidi Solem assurgentem ab ortu, qui per meridiem declinavit in occasum. Pergo. Hanc vero propositionem : Id, quod movetur, necessario movetur ab alio ; ubi aut quomodo cognovisti veram ? Haud dubium scis te id ignorasse aliquando. Te volo attentum, dum expono, ut veritatem illius propositionis es assecutus. Tu revocasti oculos ab intuitu coeli et intro mentem tuam recessisti et attentus es contemplatus mobile motum ac intellexisti huic necessario coexistere moventem ».*



À partir de ce fait, de même qu'à partir de ce qui est plus connu, je déduis que le Soleil a un moteur »<sup>22</sup>.

Le mouvement du Soleil grâce à un moteur est en désaccord avec la cosmologie héliocentrique selon laquelle le Soleil devrait se situer immobile au centre de l'Univers. Pourtant, à l'époque où Magni travaillait sur l'un de ses premiers ouvrages philosophiques, *De luce mentium*, il connaissait déjà l'œuvre de Galilée. On le sait par sa paraphrase d'un passage du *Messenger des étoiles* (*Sidereus nuntius*), décrivant l'observation de la Lune à l'aide d'une lunette astronomique, qui sert à Magni d'exemple de la démarche d'une cognition confuse vers une cognition plus précise : à l'œil nu nous voyons des taches sur la Lune, alors qu'avec une lunette astronomique nous voyons des ombres projetées par les montagnes sur la Lune dans la lumière du Soleil<sup>23</sup>. Et c'est justement dans la préface à l'édition des traités *De la logique* et *Per se notis* de 1648, qui contiennent toujours les thèses sur le mouvement du Soleil, que Magni adhère explicitement à la physique de Galilée. Cela veut-il dire que l'héliocentrisme n'appartient pas aux éléments qu'il emprunte à la physique de Galilée, à la différence de la théorie sur le *vacuum* dont il a lui-même prouvé l'existence en 1647 par ses expériences ?

L'acceptation de la physique de Galilée par Magni s'est faite pas à pas et n'a pas été simple. La plupart des difficultés découlaient naturellement de l'harmonisation de l'héliocentrisme avec le principe des *per se nota*, auxquels appartient entre autres la perception sensorielle immédiate du mouvement du Soleil. Magni n'a pas réussi à résoudre ce problème de façon satisfaisante. Dans la deuxième édition de sa *Logique*, en 1655, dans le syllogisme sur le mouvement du Soleil, Magni a remplacé le terme « Soleil » par le terme « Lune », c'est-à-dire : la Lune se meut d'Est en Ouest, ce dont on déduit qu'elle a un moteur<sup>24</sup>. Le mouvement du Soleil n'y apparaît pas explicitement, mais pour ce qui est du problème même de la contradiction entre la perception sensorielle du mouve-

22. Magni, 1648, p. 2 [*tractatus de logica*] : « Est enim ratiocinatio motu rationis per notiora ad notitiam ignoti : v. g. cognosco oculis immediate Solem, de quo affirmo immediate motum. Inde, tanquam per quid notius, infero, Solem habere motorem ».

23. Magni, 2016, p. 86 : « v. g. qui Lunam oculo videt, distinguit in illa maculas essentielles ac permanentes ; quod si is adhibeat tubum opticum, oculo discernet et umbras, quas adverso Sole projiciunt partes corporis lunaris aut elatae supra superficiem ejus, aut imminentes cavitatibus seu voraginibus a superficie intro corpus lunare ».

24. Magni, 1655, cap. 1 : « Tertia operatio nostri intellectus est illatio, quae est motus rationis de cognitione noti ad notitiam ignoti. Video Lunam et observo, quod moveatur ab ortu in occasu et formo hanc propositionem. Luna movetur ab ortu in occasum. Hinc infero, quod Luna moveatur ab ortu in occasum ab aliquo motore ».

ment du Soleil et le Soleil immobile dans l'héliocentrisme, cette modification n'apporte aucune solution.

Par ailleurs, dans aucun de ses ouvrages imprimés, Magni ne se consacre plus en détail aux modèles cosmologiques. Dans son synopsis de la philosophie aristotélicienne, qui lui sert de point de départ pour une critique d'Aristote et de l'aristotélisme, il présente un bref exposé sur les mouvements de la sphère du Soleil ainsi que des autres sphères selon le système géocentrique traditionnel<sup>25</sup>, oriente néanmoins sa critique avant tout sur les suppositions métaphysiques et non pas sur la cosmologie. Il conteste la théorie aristotélicienne du mouvement (Sousedík, 1982b, pp. 77-83) en jugeant qu'Aristote a justifié insuffisamment l'existence du premier moteur et que, par exemple, l'axiome « tout ce qui se meut a son moteur » serait mal saisi car il ne distingue pas le mouvement extérieur du mouvement immanent, comme le démontre l'exemple du Soleil vu comme une cause immanente de la cognition humaine (voir ci-dessus).

Un passage de son dernier ouvrage *Opus philosophicum* représente une certaine exception. On y constate que, dans le cadre de sa critique de la philosophie naturelle d'Aristote et de sa division de la physique en physique de la Terre et physique du ciel, Magni relativise le géocentrisme. La distinction d'Aristote entre le domaine terrestre, domaine de la naissance et de l'extinction, et le domaine céleste, invariable, où il n'existe qu'un mouvement circulaire uniforme, est jugée injustifiée par Magni : il l'attribue à la perspective terrestre, dans laquelle Aristote serait resté enfermé. Magni objecte que si nous regardions la Terre depuis une autre étoile ou planète, nous l'apercevions comme une étoile brillante au milieu du ciel et même si celle-ci reposait immobile au centre, nous croirions qu'elle se déplace de l'Est vers l'Ouest si nous-mêmes nous nous déplaçons de l'Ouest vers l'Est<sup>26</sup>. La relativisation du regard de l'observateur placé sur la Terre est devenue usuelle au XVII<sup>e</sup> siècle, depuis Giordano Bruno. Il n'est donc pas étonnant que Magni s'en serve pour remettre en cause la physique d'Aristote. Cependant, ce raisonnement fragilise paradoxalement le *per se notum*, clé de l'expérience sensorielle sur l'incontestabilité du mouvement observé, car le fait que l'objet observé se meuve n'est pas forcément dû à son

25. Magni, 1648, p. 118 [cap. 24] ; Magni, 1660 [Prima pars operis philosophici, seu synopsis philosophiae Aristotelis. Tractatus primus. Sententia Aristotelis de Deo et mundo, cap. 28, 71] ; Lohr, 1978.

26. Magni, 1660, p. 118 [pars I, tract. 2, cap. 5] : « *Non dubito, Theophile, te, si ex corpore alicuius astri, aut planetae, oculis contemplarere sphaeram terrenam, quam nos habitamus, visurum stellam radiantem ex medio coeli, quam, tametsi immota haereret in centro, crederes moveri ab occasu in ortum, si tu moverere ab ortu in occasum* ».

mouvement mais peut être dû au mouvement de l'observateur. Tenant compte du thème du Soleil, il faut néanmoins rajouter que toute cette expérience mentale — Magni lui-même utilise le terme *experimentum* mentale pour ce type de réflexion (Magni, 2016, p. 120 [cap. 19]) — n'aboutit pas à une considération explicite du bien-fondé de l'héliocentrisme, bien qu'elle puisse s'y prêter. Son objectif est de démontrer que plutôt que de situer les étoiles et les planètes dans le domaine d'invariabilité, Aristote aurait dû admettre qu'il ne connaissait rien à la modification et au mouvement des étoiles.

Pourquoi donc évoque-t-on le lien entre Magni et l'héliocentrisme ? Cela se justifie par son traité *Propria quorundam corporum mundanorum* qui aurait dû faire partie, sous le numéro 31, du troisième volume de son *Opus philosophicum* ; mais en raison de la mort de Magni, il ne s'est conservé que sous forme manuscrite<sup>27</sup>. Magni y démontre que sa précédente adhésion à Galilée et à Copernic n'était pas que des paroles dans le vent. Il défend le principe de l'inertie et se réfère à Galilée lorsqu'il affirme qu'il n'existe pas de rapport de proportion entre la vitesse de la chute libre d'un corps et son poids. Ensuite, lorsqu'il traite de l'Univers, des étoiles, des planètes et de la Lune, il fonde ses propos sur l'astronomie qui s'appuie sur les observations faites grâce à la lunette astronomique<sup>28</sup>. Il décrit séparément le mouvement de différentes planètes, mais quand il aborde la question du centre autour duquel elles tournent (la Terre ou le Soleil), Magni déclare qu'il n'est pas possible, pour le présent, de donner une réponse définitive<sup>29</sup>. Plus loin, se consacrant au mouvement journalier qui cause l'alternance du jour et de la nuit, il considère que, bien que cet effet puisse être dû à la rotation du ciel entier, une théorie plus économique doit faire penser que ce soit plutôt la Terre qui tourne et non le ciel.

Ensuite, lorsqu'il traite du mouvement annuel, Magni mentionne d'abord l'expérience sensorielle selon laquelle le Soleil se meut sur un écliptique. D'après

27. L'explication qui suit est fondée sur l'article de Cygan (1969). Jerzy Cygan, spécialiste de l'œuvre de Magni, prête à ce traité une attention particulière. Mais à la différence des autres traités manuscrits, dont Cygan a élaboré la liste, celui-ci est le seul que je n'aie pas, jusqu'à présent, réussi à trouver aux Archives du couvent des Capucins à Vienne.

28. Magni possédait un plan de montage d'une lunette astronomique, comme le démontre le fragment d'un manuscrit déposé aux Archives du couvent des Capucins à Vienne (non catalogué ; une transcription partielle en a été faite par Fr. Fidelius, O.F.M. Cap., manuscrit). Magni effectuait probablement des observations grâce à cette lunette : voir ci-dessous.

29. Magni, *Tractatus* 31, cap. 11, p. 12 : « *Demum, Saturnus, Juppiter, Mars, Venus et Mercurius moventur circum centrum extrinsecum a Principe, cui subicitur Astrum aut Terrinum, aut Phoebum, occupant centrum orbitae praefatorum Corporum Mundanorum : (quaestione tamen hac necdum definite, ut suo loco dictum est)* » (cité d'après Cygan, 1969, p. 161).

sa théorie des *per se nota*, cette donnée sensorielle (le mouvement du Soleil) devrait être vraie. À ce moment-là, Magni n'est cependant pas certain du fait que le mouvement annuel soit dû au mouvement du Soleil ou à celui de la Terre<sup>30</sup>. De fait, si l'on prend en considération différents systèmes cosmologiques, celui de Ptolémée, de Copernic et de Tycho Brahé, du point de vue de la philosophie naturelle l'héliocentrisme copernicien semble le plus plausible. C'est justement le principe d'inertie de Galilée qui le rend plausible. Le seul problème de l'héliocentrisme est de nature théologique : on ne sait si les mentions, faites par les Saintes Écritures, sur le mouvement du Soleil et l'immobilité de la Terre se fondent sur la réalité ou s'il ne s'agit que d'une allégorie. Selon Magni, cette question est à résoudre par le pape aidé du concile.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Valérien Magni ne tient visiblement pas le procès de Galilée pour définitif. Il utilise une stratégie argumentative similaire à ses premières polémiques avec les protestants, dans lesquels il soulignait le rôle du concile. Le concile joue un rôle primordial dans la dogmatique, car il pose les règles de l'exégèse du texte biblique et le canon biblique-même, sans lequel la dogmatique se noierait dans l'insécurité (Louthan, 2004). Magni applique ces principes au cas de Galilée. Naturellement il est au courant que la théorie de Galilée sur le mouvement de la Terre autour du Soleil a été condamnée comme insensée et contradictoire aux Écritures, mais tant que ce n'est pas l'Église (lors d'un concile) avec le pape qui la refuse, rien n'empêche Magni de soutenir cette théorie dans le cadre de la philosophie naturelle<sup>31</sup>.

30. Magni, *Tractatus 31*, cap. 3, p. 4 : « *Si consulimus oculos, Sol describit Eccipticam motu annuo : sin vero inquirimus causas varietate quarundam stellarum distantiae ab ipso Astro Terreno, dubitamus, an illa variatio eveniat a motu Terrae, vel a motu Solis* » (cité d'après Cygan, 1969, p. 162).

31. Magni, *Tractatus 31*, cap. 2, p. 3 : « *Non ignoro, sententiam praefati Galilaei de Motu Terrae et Quietis Solis realibus in Congregatione Sacri Officii ab Eminentissimis D. D. Cardinalibus ut absurdum, et sacris litteris contrarium declaratum esse. Verum cum haec declaratio sine definitione Ecclesiae, et Romani Pontificis ex Cathedra non id efficiat, ut absque omni formidine oppositi certo et infallibiter asserere possim, hunc preaeicise, et non alterum esse Sacris Textus sensum; nemo me aut irreverentiae, aut temeritatis arguere debet, si quaestionem mere naturalem, abstrahendo a Sacro Textu philosophice duntaxat sine determinatione moveam, et proponam. In mea itaque Physica transilio quaestionum hanc nihil definiendo [...]* » (cité d'après Cygan, 1969, p. 163).

### 3. Le Soleil comme principe de l'ontologie et de la philosophie naturelle

D'un côté, l'héliocentrisme s'oppose à l'idée de Magni sur les *per se notum* sensoriels qui prouvent le mouvement du Soleil, d'un autre côté il est en accord avec sa métaphysique de la lumière, qu'il emprunte à l'illuminisme augustino-bonaventurien et qui coïncide également avec le platonisme de la Renaissance. Pour Magni, nous l'avons déjà vu, la lumière a une fonction épistémologique clé ; c'est la condition de la perception visuelle et de la cognition rationnelle qui n'est possible qu'à l'aide de la lumière d'esprit. La lumière a aussi une fonction ontologique primordiale dans la philosophie de Magni. Chaque être existant dépend de la lumière d'esprit (*lux mentium*) qui est Dieu. Cela découle de l'identification du logos — parole dont il est question au début de l'Évangile selon saint Jean (Jean 1, 1 : « *In principio erat verbum* »), avec la raison (Magni traduit *logos* comme *ratio*, c'est-à-dire *In principio erat ratio*), ou bien avec la lumière (Jean 1, 4-5 : « *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum, et lux in tenebris lucet, et tenebrae eam non comprehenderunt* »). Grâce à cette dépendance ontologique nous pouvons considérer l'existence de tous les êtres uniquement à la lumière de cette lumière d'esprit.

Les expériences de Magni avec le vide ont entre autres confirmé le rôle de la lumière en physique. Lorsque Magni a créé le vide dans un tube en verre, il a constaté que la lumière passait par ce tube : la lumière n'est donc pas liée à la matière, comme l'affirme la physique aristotélicienne. Non seulement le succès des expériences sur le vide a prouvé à Magni le bien-fondé de la réforme de la physique par Galilée et lui a permis de développer l'aristotélisme, mais il lui a également confirmé l'importance de la lumière en philosophie naturelle. Si la lumière n'est pas liée à la matière, elle devient le principe premier de la physique. De là il n'y a plus qu'un pas à faire vers l'héliocentrisme qui met l'accent sur la priorité cosmologique du Soleil en tant que source de la lumière, située au centre de l'Univers.

Le rôle du Soleil du point de vue de la philosophie naturelle est devenu le sujet du traité de Magni *De systemate Solis* qui aurait dû faire partie du troisième volume de l'ouvrage *Opus philosophicum*, traitant de la physique. Magni y tente aussi de lier la métaphysique de la lumière traditionnelle avec la philosophie naturelle qui n'accepte plus la division aristotélicienne de la physique en physique sublunaire et supralunaire. Contrairement au traité 31, Magni ne se consacre pas ici à la question du mouvement annuel du Soleil ou de la Terre. La seule mention qui s'y trouve à ce propos laisserait plutôt songer au mouvement

du Soleil. Magni écrit que le Soleil est composé de parties liées l'une à l'autre sans interruption, il est donc un corps, un corps de forme sphérique, ce qui facilite son mouvement<sup>32</sup>.

Mais Magni se focalise avant tout sur la nature du Soleil. Il fait une distinction entre le corps solaire (*corpus solare*) et la lumière (*lux*) qui n'est pas l'essence de ce dernier : au contraire, il y a entre eux une différence d'être<sup>33</sup>. Pour raisonner sur le Soleil, Magni s'appuie sur la distinction entre la lumière quant à sa source (*lux*) et la lumière quant à la lueur qui sort de cette source (*lumen*), typique pour la métaphysique de la lumière du Moyen Âge et de la Renaissance. Étant donné que le corps solaire est composé de plusieurs parties — ce que Magni prouve entre autres par ses observations des taches et des ombres sur le Soleil à l'aide d'une lunette astronomique —, la lumière qu'émet le Soleil est également une lumière composée. Cela présuppose néanmoins l'existence d'une lumière simple, non composée, qui se multiplie sur les parties du corps solaire<sup>34</sup>. Magni distingue ensuite trois types de lumière : la lumière simple appelée *lux*, la lumière composée appelée *lumen*, liée aux parties du corps solaire, et enfin une lumière composée liée aux parties des quatre éléments. De la même façon que la lumière simple est l'origine et le principe de la lumière du Soleil, la lumière composée du Soleil est le principe de la division des différents éléments. Quant à l'origine de la lumière, la lumière initiale du Soleil (*lux*) est le prince, le maître du système solaire<sup>35</sup>. La lueur (*lumen*) du corps solaire est appelée par Magni le délégué (*vicarius*) du maître, qui joue le rôle de l'intermédiaire dans la différenciation des éléments<sup>36</sup>. Cette lumière du Soleil provoque la dilution de l'air<sup>37</sup> et les changements d'état de l'eau : la glace ne fond pas grâce à l'air mais

32. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 2, pp. 1-2 : « *Sol est ens, in quo distinguuntur partes invicem continentes [...] Sol est corpus [...] non se extendat in infinitum [...] terminatur figura sphaerica [...] ergo est facillime mobile in orbe* ».

33. Magni, *De systemate solis*, cap. 3, p. 4 : « *Sol componitur ex luce et corpore ex quo splendet* ».

34. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 4, p. 6 : « *lux solis est una lux, composita ex tot lucentibus, quot sunt partes corporis solaris [...] Ergo lux solis est ens productum a luce simplici se multiplicante in partes corporis solaris* ».

35. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 8 : « *Lux solis est Princeps systematis solaris* ».

36. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 9 : « *De primo Vicario Principis discontinuationis seu de lumine solari* ».

37. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 11 : « *De discontinuatione aeris per lumen* » : « *Itaque lux solis immediente producit lumen in corpus solare. Id producit immediente aliud lumen in aerem, quod demum immediente rarefacit, et discontinuat aerem* ».

seulement grâce à la proximité de la lueur du Soleil<sup>38</sup>. Et enfin, la lueur du Soleil joue aussi un rôle lors de la division et du mélange de l'élément de la Terre<sup>39</sup>.

Les réflexions de Magni sur le rôle de la lumière du Soleil en philosophie naturelle sont très schématiques mais leur objectif est évident : lier la tradition médiévale de la métaphysique du Soleil, qui considère la lumière comme un principe ontologique et attribue à la vue un rôle épistémologique clé, à l'héliocentrisme métaphysique de la tradition propre à la Renaissance et à l'héliocentrisme cosmologique de Copernic et de ses successeurs. Sa tentative pour créer un système uniforme a échoué, non pas seulement en raison de la mort de l'auteur. L'esquisse du système dans lequel le rôle clé est attribué à la lumière, au Soleil ainsi qu'à la lumière du Soleil, n'est pas parfaitement consistante et, comme le montrent les traités manuscrits, renferme des contradictions internes, en particulier entre l'héliocentrisme et le fait, donné par les sens, du mouvement du Soleil. L'acceptation et le soutien de la physique de Galilée témoignent de la dimension de fascination de la nouvelle philosophie naturelle de l'époque de Magni, fascination qui a mené pas à pas vers l'abandon des acquis aristotéliens et vers leur critique, et qui a même atteint les hautes sphères de l'Église catholique.

## Remerciements

Article publié avec le soutien de la Fondation pour la Science de la République tchèque (*Czech Science Foundation*), projet GA ČR 14-37038G « Between Renaissance and Baroque : Philosophy and Knowledge in the Czech Lands within the Wider European Context ».

## Bibliographie

- Bérubé, C. (1974). Les Capucins à l'école de saint Bonaventure. *Collectanea Franciscana*, 44, 275-330.
- Bérubé, C. (1984). Valérien Magni, héritier de Bonaventure, Henri de Gand et Jean Scot Érigène ou précurseur de E. Kant ?. *Cuadernos salmantinos de filosofía*, 11, 129-157.
- Blum, P. R. (1998). *Philosophenphilosophie und Schulphilosophie : Typen des Philosophierens in der Neuzeit*. Stuttgart : F. Steiner.

38. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 14 : « *De discontinuatione aquae* ».

39. Magni, *Tractatus 19. De systemate Solis*, cap. 16 : « *De mixtione et discontinuatione terrae* ».



- Boehm, A. (1965). Deux essais de renouvellement de la scolastique au XVII<sup>e</sup> siècle. I : L'augustinisme de Valérien Magni (1586-1661). *Revue des Sciences Religieuses*, 39(3), 230-267.
- Cygan, J. (1969). Das Verhältnis Valerian Magnis zu Galileo Galilei und seinen wissenschaftlichen Ansichten. *Collectanea Franciscana*, 38, 135-166.
- Cygan, J. (1972). Opera Valeriani Magni velut manuscripta tradita aut typis impressa. *Collectanea Franciscana*, 42, 119-178 + 309-352.
- Cygan, J. (1989). *Valerianus Magni (1586-1661). « Vita prima », operum recensio et bibliographia*. Roma : Istituto storico degli cappuccini.
- Dear, P. (1995). *Discipline and Experience : The Mathematical Way in the Scientific Revolution*. Chicago : University of Chicago Press.
- Elpert, J. B. (2008). Kein Bruder soll sich anmassen, ein eigentliches Studium zu verfolgen. Die Kapuziner und die Philosophie. Ein Streifzug durch die intellektuelle, philosophische Entwicklung des Kapuzinerordens im 16. und frühen 17. Jahrhundert. Dans S. Ebbersmeyer, H. Pirner-Pareschi, & Th. Ricklin, *Sol et homo : Mensch und Natur in der Renaissance. Festschrift zum 70. Geburtstag für Eckhard Keßler* (pp. 349-393). Paderborn : Wilhelm Fink Verlag.
- Fandon d'Andon, J.-P. (1978). *L'horreur du vide : expérience et raison dans la physique pascalienne*. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Freeland, C. (1992). Aristotle on the Sense of Touch. Dans M. Craven Nussbaum, & A. Rorty (edit.), *Essays on Aristotle's de Anima* (pp. 227-248). Oxford (New York) : Oxford University Press.
- Galilei, G. (1638). *Discorsi e dimostrazioni matematiche intorno a due nuove scienze attinenti la meccanica e i movimenti locali*. Leiden : Elsevirii.
- Hubka, K. (s. d.). The Syllogistic of Valerianus Magni and his Use of the Modal Principles "necessario / impossibile". *Collectanea Franciscana*, s. d., 201-214.
- Lohr, Ch. H. (1978). Renaissance Latin Aristotle Commentaries : Authors L-M. *Renaissance Quarterly*, 31(4), 556-557.
- Louthan, H. (2004). Mediating Confessions in Central Europe : The Ecumenical Activity of Valerian Magni, 1586-1661. *The Journal of Ecclesiastical History*, 55(4), 681-699.
- Magni, V. (1628). *De acatholicorum credendi regula iudicium. Immaculatae Mariae Virgini ex voto sacrum*. Praegae : Paulus Sessius.
- Magni, V. (1647). *Demonstratio ocularis Loci sine locato : corporis successive moti in Vacuo : Luminis nulli corpori inhaerentis*. Varsaviae : Petrus Elert.
- Magni, V. (1648). *Philosophiae Virgini Deiparae dicatae pars prima, in qua tractatus de peripatu, de logica, de per se notis, de syllogismo demonstrativo*. Warsawiae : Petrus Elert.
- Magni, V. (1649). *Demonstratio ocularis Loci sine locato*. Venetiis : Typis Herzianis.
- Magni, V. (1655). *Logica ad philosophiae substantialia*. Praegae : Typis in Seminario S. Norberti.
- Magni, V. (1660). *Opus philosophicum*. Lithomisslii : Joannes Arnold.

- Magni, V. (1941). *Iudicium de acatholicorum et catholicorum regula credendi*. Viennae Austriae : Matthaeus Cosmerovius.
- Magni, V. (2016). *O Světle mysli a jeho obraze / De Luce mentium et ejus imagine* (edited by M. Kłosová, J. Bartoň, & T. Nejeschleba). Praha : Oikoymenh.
- Mersenne, M. (1647). *Novarum observationum Physico-mathematicarum tomus III*. Paris : Antonius Bertier.
- Mersenne, M. (1977). Correspondance du P. Marin Mersenne. Vol. 13 : 1644-1645 (éditée par C. de Waard et A. Beaulieu). Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Nejeschleba, T. (2015). Magni, Valerian. Dans M. Sgarbi (edit.), *Encyclopedia of Renaissance Philosophy*. Cham (Suisse) : Springer International Publishing.
- Novara, G. da (1937). *L'Apologetica del P. Valeriano Magni di Milano, Cappuccino*. Casale Monf. : Casalese dei Fr.lli Tarditi.
- Pascal, Bl. (2010). *Les Provinciales* (introduction, notes et relevé de variantes par L. Cognet ; édition mise à jour par G. Ferreyrolles). Paris : Garnier.
- Petit, P. (1647). *Observation touchant le vuide faite pour la premiere fois en France : contenue en une lettre écrite à Monsieur Chanut, Resident pour sa Majesté en Suede. Par Monsieur Petit Intendant des fortifications, le 10. Novembre 1646. Avec le discours qui a esté imprimé en Pologne sur le mesme sujet, en Juillet 1647*. Paris : Sebastien Cramoisy.
- Sousedík, St. (1982a). Das neulateinische « egoitas » als philosophischer Terminus. *Archiv für Begriffsgeschichte*, 26, 144-146.
- Sousedík, St. (1982b). *Valerianus Magni, 1586-1661 : Versuch einer Erneuerung der christlichen Philosophie im 17. Jahrhundert*. Sankt Augustin : Verlag Hans Richarz.
- Sousedík, St. (2009). *Philosophie der frühen Neuzeit in den böhmischen Ländern*. Stuttgart ; Bad Cannstatt : Frommann – Holzboog.
- Tuninetti, L. F. (1996). « Per Se Notum » : *Die Logische Beschaffenheit des Selbstverständlichen Im Denken des Thomas von Aquin*. Leiden ; New York ; Köln : Brill.
- Vasoli, C. (1980). Note sulle idee filosofiche di Valeriano Magni. Dans V. Branca, & S. Graciotti (edit.), *Italia, Venezia e Polonia tra medio evo e età moderna* (pp. 79-112). Firenze : Leo S. Olschki editore.

